



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

FDS n° : 087605

### RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

#### 1. IDENTIFICATION

##### Identificateur de produit

**Nom du produit** RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

##### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 087605

**Numéro  
Substance/mélange** BYE  
Mélange

##### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées** Huile moteur

**Utilisations déconseillées** Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** TOTAL CANADA INC.  
220, LAFLEUR  
LASALLE, QUEBEC  
H8R 4C9  
Tel: (514) 595-7579 or 1-800-463-3955  
Fax: (514) 595-5950

**Point de contact** service HSE

**Adresse e-mail** info@total-lub.ca

##### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-463-3955  
**Numéro de téléphone de l'entreprise** +1 866 928 0789 (24h/24, 7d/7)  
+1 215 207 0061 (24h/24, 7d/7)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 3  
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

##### Éléments d'étiquetage

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1



### ATTENTION

#### Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée  
Provoque une légère irritation cutanée

#### Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Porter des gants de protection

#### Conseils de prudence - Intervention

##### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

#### Autres informations

##### Autres dangers

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
Nocif pour les organismes aquatiques

##### Propriétés physico-chimiques

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

##### Propriétés environnementales

Le produit peut former un film d'huile sur la surface de l'eau, ce qui peut empêcher l'échange d'oxygène. Ne pas rejeter dans l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

##### Nature chimique

Produit à base d'huiles minérales sévèrement raffinées et d'huiles synthétiques.

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids
Distillats paraffiniques lourds	265-157-1	64742-54-7	40<50

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

(pétrole), hydrotraités			
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated	-	157707-86-3	30<40
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	265-169-7	64742-65-0	5<10
bis(nonylphenyl)amine	253-249-4	36878-20-3	1<2.5
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]	298-577-9	93819-94-4	1<2.5
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain	457-320-2	^	0.1<0.25

### Informations complémentaires

Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition

#### Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

#### Contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon.

#### Inhalation

évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

#### Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

#### Protection pour les secouristes

Le secouriste doit se protéger. Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Contact avec la peau

Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Contact avec les yeux

Non classé d'après les données disponibles.

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

<b>Inhalation</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
<b>Symptômes</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</u></b>	
<b>Conseils aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b><u>Moyen d'extinction approprié</u></b>	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée ou en brouillard.
<b><u>Unsuitable Extinguishing Media</u></b>	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.
<b><u>Risque particulier</u></b>	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO <sub>2</sub> , hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO <sub>2</sub> et SO <sub>3</sub> ) et du sulfure d'hydrogène H <sub>2</sub> S. oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ). Mercaptans. Oxydes de zinc.
<b><u>Données sur les risques d'explosion</u></b>	
<b>Sensibilité à l'impact</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité à la décharge statique</b>	Aucun(e).
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b><u>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</u></b>	
<b>Informations générales</b>	Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toute source d'ignition.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour toute information supplémentaire.
<b><u>Précautions pour la protection de l'environnement</u></b>	
<b>Informations générales</b>	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Essayer de prévenir la pénétration du

Version HGHS

FDS n° : 087605

**RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30**

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Si nécessaire, endiguer le produit avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux similaires non combustibles.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir section 13). A l'aide de moyens physiques (pompage, écrémage, matériaux absorbants).

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**Prévention des incendies et des explosions**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Mesures d'hygiène**

Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Ne pas laver à fond avec: Carburant. Solvant. Abrasif. Éviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les produits en service ou usagés.

**Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques/Conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Stocker à température ambiante. Protéger de l'humidité. Stocker dans un bac de rétention. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

Conserver dans le conteneur original. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

**Matières à éviter** Oxydants forts.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Brouillard d'huile minérale :  
USA : OSHA (PEL) TWA 5 mg/m<sup>3</sup>, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m<sup>3</sup>, STEL 10 mg/m<sup>3</sup>, ACGIH (TLV) TWA 5 mg/m<sup>3</sup> (hautement raffinée).

**Légende** Voir section 16

#### Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

#### Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

**Informations générales** Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Les recommandations sur les équipements de protection individuelle (EPI) s'appliquent au produit EN L'ETAT. En cas de mélange ou de formulation, il est conseillé de contacter les fabricants de ces EPI.

**Protection des yeux/du visage** En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

**Protection de la peau et du corps** Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

**Protection des mains** Gants résistants aux hydrocarbures: Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

**Protection respiratoire** Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée vapeurs/particules. Attention ! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Propriétés physiques et chimiques

Couleur		ambre	
État physique @20°C		liquide	
Odeur		distillats de pétrole	
Seuil olfactif		Pas d'information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
pH		Non applicable	
Point/intervalle de fusion		Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible	
Point d'éclair	210 °C 410 °F		Coupe ouverte Cleveland ASTM D 92 Coupe ouverte Cleveland. ASTM D 92.
Taux d'évaporation		Pas d'information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
supérieure		Pas d'information disponible	
inférieure		Pas d'information disponible	
Pression de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité relative	0.850	@ 15 °C	ASTM D 1298
Masse volumique	850 kg/m <sup>3</sup>	@ 15 °C	ASTM D 1298
Hydrosolubilité		Non applicable	
Solubilité dans d'autres solvants		Pas d'information disponible	
logPow		Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Non applicable	
Température de décomposition		Pas d'information disponible	
Viscosité, cinématique	65 mm <sup>2</sup> /s 11.3 mm <sup>2</sup> /s	@ 40 °C @ 100 °C	ASTM D 445 ASTM D 445
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	Non applicable		
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans les conditions normales d'utilisation		
<b>Autres informations</b>			
Densité	0.850	@ 15 °C	ASTM D 1298
Point de congélation		Pas d'information disponible	
Point d'écoulement	-50 °C		ASTM D 97

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur et des étincelles. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. La chaleur ( températures supérieures au point d'éclair ), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique. Oxydants forts.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NOx). Mercaptans. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S. Oxydes de zinc.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations concernant les voies d'exposition possibles

<b>Symptômes</b>	Pas d'information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Non classé d'après les données disponibles.
<b>Inhalation</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

##### Toxicité aiguë - Informations sur le produit

<b>Orale</b> 2.11E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion	Non classé d'après les données disponibles
<b>Dermale</b> 2.11E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané	Non classé d'après les données disponibles

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

**Inhalation** Non classé d'après les données disponibles  
**ATEmix** 5.90 mg/l  
**(inhalation-poussière/brouillard)**

1.20432211 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation

### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated 157707-86-3	LD50 > 5000 mg/kg (rat - OECD 401)	LD50 > 3000 mg/kg (rat - OECD 402)	LC50 (4h) 1.17 mg/l (rat - vapour - OECD 403) LC50 (4h) 0.9 mg/l (rat - vapour - OECD 403) LC50 (4h) 1.4 mg/l (rat - vapour - OECD 403)
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5.53 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	LD50 > 5000 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	LD50 2600 mg/kg (Rat)	LD50 > 3160 mg/kg (Rabbit - OECD 402)	LC50(1h) > 2 mg/l (Rat - OECD Test Guideline 403)
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain ^	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 425)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non classé d'après les données disponibles. Le fournisseur d'un ou plusieurs composants entrant dans la formulation indique qu'il dispose des données sur le(s) composants et/ou des mélanges similaires confirmant qu'au taux d'utilisation appliqué aucune classification n'est requise.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Non classé d'après les données disponibles.

**Cancérogénicité** Non classé d'après les données disponibles. Lors de l'utilisation dans les moteurs, l'huile est contaminée par de faibles quantités de produits de combustion. Les huiles moteurs usagées ont occasionné des cancers de la peau sur des souris lors de leur application répétée ou continue. Le contact occasionnel de l'huile moteur usagée avec la peau ne devrait pas provoquer d'effets graves sur l'homme à condition de l'éliminer par un nettoyage efficace à l'eau et au savon.

**Toxicité pour la reproduction Effets sur les organes-cibles (STOT)** Non classé d'après les données disponibles. Aucun à notre connaissance.

**STOT - exposition unique** Non classé d'après les données disponibles.  
**TSOC - exposition répétée** Non classé d'après les données disponibles.

Version HGHS

FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

##### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour les microorganismes
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	EL50 (48h) > 100 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata - OECD 201)	LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated 157707-86-3	EL50 (72h) > 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201) NOELR (72h) 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201)	LL50 (96h) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	EL50 (48h) > 150 mg/l (Daphnia magna) LL50 (96h) > 5002 ppm (Americamysis bahia - OECD 202)	
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0		LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	EC50 (72h) > 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus - OECD 201)	LC50 (96h) > 100 mg/l (Brachyanio rerio - OECD 203)	EC50 (48h) > 100 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	EbC50 (96h) 2.1 mg/l Selenastrum capricornutum (OECD 201)	LC50 (96h) 4.5 mg/l Oncorhynchus mykiss (OECD 203)	EL50 (48h) 5.4 mg/l Daphnia magna (OECD 202)	
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain ^	EC50 (72h) 14 mg/l (Selenastrum capricornutum - OECD 201)	LL50 (96h) 94.8 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) 50 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	

##### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

##### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les
--------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------	-------------------

Version HGHS



FDS n° : 087605

**RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30**

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

		les autres invertébrés aquatiques.		microorganismes
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7		NOEL (21d) 10 mg/l (Daphnia magna - QSAR Petrotox)	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	
Dec-1-ene, trimers, hydrogenated 157707-86-3	NOELR (72h) 1000 mg/l (Scenedesmus capricornutum - OECD 201)	NOELR (21d) 125 mg/l (Daphnia magna - OECD 211) NOELR (96h) 5002 ppm (Americamysis bahia - OECD 202)	NOELR (96h) 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0		NOEL (21d) 10 mg/l (Daphnia magna - OECD 211)	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	

**Effets sur les organismes terrestres** Pas d'information disponible.**Persistence et dégradabilité**

Pas d'information disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Informations sur le produit** Pas d'information disponible.**logPow** Pas d'information disponible**Informations sur les composants**

Nom Chimique	log Pow
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	-
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	7.7
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	0.9
Molybdene dithiocarbamide complex, polysulfur alkyl long chain ^	5.1

**Mobilité****Sol** Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.**Air** Il y a peu de pertes par évaporation  
**Eau** Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.**Autres effets néfastes****Informations générales** Pas d'information disponible

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Traitement des déchets

##### Déchets de résidus/produits inutilisés

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Dispose of in accordance with all applicable national environmental laws and regulations. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être demandées au moment où les autorités sont averties.

##### Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>TDG</u>	non réglementé
<u>DOT</u>	non réglementé
<u>MEX</u>	non réglementé
<u>ICAO/IATA</u>	non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	non réglementé
<u>ADR/RID</u>	non réglementé
<u>ADN</u>	non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada (DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

#### Inventaires Internationaux

Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées d'enregistrement dans les inventaires suivants :  
Canada (DSL/NDSL)  
États-Unis (TSCA)

Version HGHS



FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<b>NFPA</b>	<b>Danger pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 1	<b>Instabilité</b> 0	<b>Danger particulier.</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Danger pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 1	<b>Danger Physique</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

**Date de révision:** 2018-03-28  
**Révision** Publication initiale

#### Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

#### Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
C:	Cancérogène	R:	Toxique pour la reproduction
Ceiling:	Valeur Limite Plafond		

**Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que**

Version HGHS



---

FDS n° : 087605

## RUBIA TIR 7900 SYN 0W-30

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2018-03-28

Version 1

---

ceux cités.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**